# OUSSI Numéro Spécial de Faÿ-lès-Nemours

# FLASH INFOS DU 25 SEPTEMBRE 2015

### 1- CONCERT DU 3 OCTOBRE

Le groupe vocal et instrumental DIVERTIMENTO que nous avons déjà eu le plaisir de recevoir l'an dernier dans l'église de Faÿ pour une « Balade en Italie », revient pour un concert d'un tout autre genre.

Le programme s'inscrit dans la continuité de la commémoration des 100 ans de la guerre 14-18 élargi à toutes les guerres avec leur lot de souffrances, de séparation mais aussi avec le désir de vivre envers et contre tout...l'amour plus fort que la mort.

« Quand on n'a que l'amour pour parler aux canons

Et rien qu'une chanson pour convaincre un tambour » Jacques Brel

Nous vous attendons nombreux à la salle polyvalente à partir de 20h30. Entrée gratuite, des programmes seront proposés à l'entrée, les fonds récoltés iront à la Fondation du patrimoine pour abonder la souscription publique pour la rénovation de la toiture de l'église.

### QUAND ON N'A QUE L'AMOUR ...

Chansons d'amour en temps de guerre Ensemble DIVERTIMENTO à FAY-LES-NEMOURS Samedi 3 octobre 2015 à 21 h salle polyvalente

> Chansons de Barbara, Brel Moustaki et Theodorakis, Prévert et Kosma, Charles Trénet ...



### 2 - DES JEUNES ARTISTES A FAY SAMEDI 17 OCTOBRE

Sous le parrainage du collectif MUSIQAFON, bien connu dans notre région notamment à travers le festival NOTOWN qui vient de fêter ses 15 ans d'existence à Nemours début septembre, l'association Alambic proposera à partir de 19 h à la salle polyvalente une soirée variée où se mêleront exposition de photos, projections, concerts etc.

# 3 - RESIDENCE D'ARTISTES DE LA COMPAGNIE « Viens Voir en Face »

La troupe, récemment installée à Fontainebleau, sera accueillie dans la salle polyvalente durant la semaine du 19 au 24 octobre pour travailler au montage de leur prochain spectacle « Peer Gynt », spectacle qui intègre un travail sur le masque et la marionnette. Vous êtes tous conviés samedi 24 octobre de 16 h à 18 h à venir assister au travail accompli durant cette résidence d'artistes. Pour plus de renseignements sur la Compagnie voir leur site : viensvoirenface.com

## 4- SPANC (service public d'assainissement non collectif) :

Lors de sa séance du 31/03/2015 le Conseil Municipal a prévu de mettre en place, deux fois par an, un service de vidanges groupées afin de permettre aux habitants qui le désirent de bénéficier d'un tarif préférentiel s'élevant à 176 € par vidange.

Comme au mois d'avril dernier, lors de la précédente campagne de vidanges, c'est la société Michel BOBEAU, agréée et conventionnée auprès de la station d'épuration de Châlette-sur- Loing, qui sera chargée de l'opération.

La 2<sup>ème</sup> campagne de vidange 2015 se déroulera les vendredis et samedis :

- \$ 16 et 17 octobre 2015
- \$ 23 et 24 octobre 2015
- ♦ 6 et 7 Novembre 2015

Les personnes intéressées devront prendre contact directement avec la société Michel BOBEAU Par téléphone au **02.38.95.87.95** pour prendre rendez-vous. La facturation et le paiement se feront directement entre la société et les habitants.

NB : Cette offre est un service rendu par la collectivité pour réduire les coûts, elle n'est en aucun cas une obligation, chacun restant libre d'organiser ses vidanges avec le prestataire de son choix.

### 5- PROCEDURE EXCEPTIONNELLE DE REVISIONS DES LISTES ELECTORALES

Le secrétariat de Mairie sera exceptionnellement et uniquement ouvert pour l'inscription sur les listes électorales le mercredi 30/09/2015 de 9 h à 11 h.

### 6 - DONS SOUSCRIPTION PUBLIQUE FONDATION DU PATRIMOINE

Rappel:

Attachés à notre patrimoine, la municipalité a entrepris de refaire la toiture de l'église et quelques travaux d'embellissement de notre clocher après avoir automatisé son système. Ce montant s'élève à 275 000 euros TTC pour les 4 tranches. Nous avons comme d'autres communes auparavant lancé une démarche d'aide au financement à l'Etat, à la région et à la Fondation du patrimoine.

La Fondation du patrimoine a pour but essentiel de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non protégé. Maisons, églises, ponts, lavoirs, moulins, patrimoine industriel, mobilier, naturel... tous les types de patrimoine de proximité sont éligibles à l'action de la Fondation. Aux côtés de l'Etat et des principaux acteurs du secteur, elle aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets, permet aux propriétaires privés de défiscaliser tout ou partie de leurs travaux, et mobilise le mécénat d'entreprise.

Les avantages fiscaux dont elle bénéficie lui permettent de mobiliser des fonds privés au profit de la rénovation de biens publics ou privés. De cette façon, elle a réussi à fédérer l'intérêt du public pour la protection du patrimoine et à lever des fonds grâce aux souscriptions du « mécénat populaire » dont la dynamique va croissant. Par ailleurs, la gestion de la fondation, qui repose très largement sur des bénévoles, se révèle économe et rigoureuse. La fondation combine ainsi soutiens et financements publics, d'une part, et initiatives et ressources privées, d'autre part, justifiant son identité de fondation.

Les dons pour la rénovation de la toiture de notre église peuvent être adressés directement à www.fondation-patrimoine.org

Exemple : pour un don de 100 € vous bénéficiez d'une économie d'impôt de 66% soit une dépense réelle de 34 €

Nous vous remercions par avance de votre soutien.

Recevez, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Bien cordialement.

Le Maire, Christian PEUTOT L'Adjointe au Maire, Michèle DELBARRE – CHAMPEAU

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi, mardi, vendredi: de 16h30 à 18h

jeudi: de 10h30 à 12h

permanence du Maire et des Adjoints

sur rendez-vous

Mairie: 01 64 28 10 76 - fax 01 64 78 03 92

Mail: mairie-de-fay-les-nemours@wanadoo.fr